

a a 1894 IV 8

Copie.

M<sup>r</sup> James Faur-Brandt à Monsieur Ritter,  
Vice-Consul de Suisse à Yokohama.

Yokohama, den 9. November 1893.

En réponse à votre amicale d'hier, puisque vous me demandez mon opinion relativement au traité projeté, je crois dans votre intérêt que le mieux est pour le moment d'adresser une lettre soit directement, soit par mon entremise si vous le préférez à M<sup>r</sup> le Général Legendre pour le remercier, au nom du Conseil fédéral, de l'extrême obligeance qu'il a eue soit pour votre prédécesseur M<sup>r</sup> Rochette, soit pour vous-même. Je lui demanderai volontiers à titre d'ami son opinion qui, j'en suis certain, nous sera favorable.

Il m'indiquera la meilleure marche à suivre pour éviter les longueurs dans les discussions diplomatiques avec un peuple de l'Orient et vous n'aurez pas à attendre comme cela a été le cas avec l'ambassade Suisse envoyée au Japon en 1862 et de laquelle j'avais l'avantage de faire partie. - Notre ministre M<sup>r</sup> Aimé Humbert arrivé le 26 Avril 1863 n'avait son traité qu'en Février 1864. Excusez ce petit retour sur le passé mais on paraît ignorer à Berne avec quelles lenteurs se traitent les affaires dans l'extrême Orient et il faut éviter



-2-

tous ces ennuis, pour cela il n'y a que M<sup>r</sup> le G. L. qui puisse le faire.

Quant au rapport commercial qui vous est demandé, je suis loin de partager les vues et les instructions dont vous m'avez donné communication. Ce n'est pas dans un mois et dans un pays aussi "neuf" que la Corée que vous pourrez recueillir bien des renseignements, les négociants en général se souciant fort peu d'indiquer à la concurrence "future" les moyens de traiter avec ces peuples-ci.

Le rapport que vous avez adressé doit suffire et au delà aux Chambres fédérales. M<sup>r</sup> Brennwald pour son rapport commercial était resté au Japon près de deux années pendant lesquelles il avait réussi à amasser un certain nombre de renseignements commerciaux qui ont été imprimés en 1865 sauf erreur de mémoire de ma part. Ceci dit pour vous éviter des ennuis et peut-être un échec, car je doute beaucoup que les négociants américains, anglais, etc. puissent vous donner force renseignements, acquis avec beaucoup de peine, de travail et d'argent.

Votre voyage en Corée ne serait, je le crains, qu'un voyage non d'exploration mais simplement une promenade photographique et serait plutôt nuisible qu'utile pour le moment à votre but.

- 3 -

Décembre et Janvier sont très froids; vous arriverez pour les fêtes de la nouvelle année et vous ne pourriez, je le crois, tirer un parti avantageux de votre séjour, déjà bien court; un mois, si j'ai bien compris, sera vite passé.

Comme il n'y a pas de lieu en la demeure, voici ce que dans votre intérêt et si vous daignez bien l'accepter de ma part, ~~ce que~~ je crois qu'il y a de mieux à faire.

Demandez de suite à Berne pleins pouvoirs pour traiter de suite si le moment est opportun. Lorsque vous vous rendrez en Corée, ne pas manquer l'occasion, si elle est favorable; vous savez déjà comment les événements surgissent avec rapidité dans ce pays-ci.

Faites, entre temps, demander l'opinion et les conseils de M<sup>o</sup>. le G. L. qui mieux que personne pourra vous tracer votre chemin pour arriver sûrement à votre but, - l'époque la plus favorable pour vous rendre là-bas. Sachez qu'il vous donne déjà les conditions et clauses de votre traité. C'est de lui et de lui seul que dépendra votre succès, et je me fais fort de vous secourir de tout mon aide pour qu'il vous soit favorable.

Maintenant, une autre question qui vous paraîtra quelque peu indiscret et que le Flan-

- 4 -

Conseil fédéral aurait peut être laissé passer inopérante, celle des présents à faire aux Souverains. Certs inutile de vouloir un plein chargement de tous les produits suisses comme tel avait été le cas en 1862. Ce serait une erreur qui ne rapporterait absolument rien au commerce suisse, c'est aux négociants suisses qui se rendront en Corée à se débrouiller, à faire valoir les produits de la Suisse, comme ils l'ont fait au Japon depuis 30 années.

Chois qqes pièces d'orfèvrerie, quelques montres de précision, comme la Vallée de Joux les produit, quelques ornés suisses du plus nouveau système rempliraient et on dit le but et sans qu'il en coûtât beaucoup à la Confédération Suisse, ces cadeaux remplaceraient l'envoi des "navires de guerre", avec que ne peut se faire la Suisse et les cadeaux feront plus d'effet que cet appareil de coups de canons et de militaires bien chamarrés (Inutile de vous dire, que quoique étant orfèvre, comme on dit en français, je ne recommande nullement mon ouïs et que la maison Favre-Brandt n'aurait absolument rien à fournir dans les cadeaux précités; nous nous y refuserions)

Je compléterai ces quelques lignes (après le départ du courrier) écrits au courant de la plume.

De plus, je vous enverrai un nouveau rapport de M. le G. L., manuscrit que vous pourrez faire suivre à Berne.

-5-

Excusez mon franc parler et ne prenez de la prise que ce qui vous conviendra, mais je vous ai donné franchement et en toute sincérité et après réflexion ce que je crois devoir être le mieux pour vous faire réussir. Si j'ai fait erreur, veuillez alors m'excuser.

Agrées, cher Monsieur etc...

J. James Farn. Brandt.

N. B. - Excusez les pattes de mouche et le style; le temps me manque un peu pour <sup>et soigner</sup> revoir le tout, ce que je ferai aux premiers jours.

Le même.

### Conclusion

La Suisse doit, dans l'intérêt de son commerce conclure un traité avec la Corée le plus promptement possible; il ne peut en résulter que des avantages pour son commerce et son industrie qui auront à lutter principalement contre les anglais et les japonais.

Il n<sup>peut</sup> peut résulter pour la Suisse aucun inconvénient ni aucun préjudice ~~pour elle~~.

L'Angleterre, la Russie, la France, l'Allemagne Japon et l'Autriche-Hongrie, ayant déjà tous conclu des traités avec la Corée, la Suisse doit tout faire pour ne pas arriver en dernier lieu.

remarque des autres nations. Elle est connue en Corée  
 déjà et un traité commercial, grâce à cet G. L.  
 pourra être conclu avec beaucoup moins d'ennuis  
 que n'en ont éprouvé les nations précitées mais il faut  
 agir promptement et sans tergiverser davantage.  
 Que vos pouvoirs vous soient envoyés le plus prompte-  
 ment possible et qu'on vous donne pleins pouvoirs ;  
 il n'y a rien de plus désastreux avec ces pays que  
 ces échanges interminables de notes diplomatiques ;  
 les Orientaux craignent toujours des pièges tandis  
 qu'en allant ouvertement et franchement, on  
 gagne leur confiance.

Maintenant, cher Monsieur, tirez si possible  
 parti de mon opinion personnelle ou annulez le tout  
 et croyez-moi votre tout dévoué  
 sig. James Farr-Brent.

---